



Audit mensuel pour la sécurité des aliments

Garantir des repas sécuritaires dans nos milieux

Veillez vous conformer aux exigences suivantes :

- ☒ Température du réfrigérateur : entre 0 et 4 °C, vérifiée et consignée quotidiennement
- ☒ Aucun aliment personnel — réservé aux usagers seulement
- ☒ Propreté générale : intérieur blanc, sans coulisses, sans taches, sans odeur et sans résidus
- ☒ Aucun aliment périmé

Une fois par mois, un audit sera effectué par le service alimentaire.